

● Droit de la responsabilité médicale

Mettre en œuvre la responsabilité médicale aux fins d'indemnisation du préjudice

Code
581001

Durée
Sur mesure / 14 heures

Tarif
Nous contacter

**Repas inclus (en présentiel)*

Objectifs pédagogiques

- Distinguer les différents types de responsabilité médicale
- Appliquer les méthodes d'indemnisation du préjudice corporel
- Recourir au mécanisme de la solidarité nationale

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Distinguer les différents types de responsabilité médicale

Analyser le contrat entre le médecin et son patient

- Responsabilité contractuelle pour faute : principe et exceptions
- Obligations du praticien à l'égard de son patient : information, recueil du consentement, soins consciencieux et attentifs, conformité aux données de la science
- Secret professionnel : composantes et étendue
- Droit d'accès du patient au dossier médical

Décrire la responsabilité pénale et extracontractuelle

- Actes médicaux non contractuels
- Actes étrangers à la prestation de soins
- Partage d'expériences

Distinguer les responsabilités des établissements et médecins des secteurs public et privé

- Problématique des médecins libéraux intervenant au sein d'établissements de santé publics
- Praticiens hospitaliers intervenant au sein d'un secteur libéral autorisé
- Délais de prescription
- Étude de cas

PUBLIC

Juristes – Gestionnaires de sinistres
– Gestionnaires de polices d'assurance – Directeurs d'établissements hospitaliers – Médecins – Responsables et collaborateurs de services médicaux et paramédicaux

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Identification des objectifs de l'entreprise

Recueil des attentes opérationnelles des participants

Conception d'un déroulé pédagogique sur mesure

Construction de cas pratiques inspirés du contexte professionnel des participants

Élaboration d'une documentation pédagogique spécifique

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.

Evaluation de l'action de
• formation en ligne sur votre espace participant :

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Mettre en oeuvre les responsabilités

- Triptyque faute, préjudice et lien de causalité
- Typologie des fautes
- Responsabilité du fait d'autrui
- Responsabilité du fait des produits
- Etablissements de santé et responsabilité du fait des choses dont ils ont la garde
- Limite posée par l'aléa thérapeutique
- Partage d'expériences

Appliquer les méthodes d'indemnisation du préjudice corporel

Indemniser le préjudice corporel

- Typologie des préjudices indemnisables : nomenclature Dintilhac
- Modalités de preuve
- Cas pratique : étude de la nomenclature Dintilhac

Décrire le recours au tiers payeur

- Assiette d'indemnisation
- Subrogation

Recourir au mécanisme de la solidarité nationale

Analyser les spécificités du mécanisme de solidarité nationale et des commissions d'indemnisation

- Conditions de saisine des commissions
- Particularité des cas d'infection nosocomiale
- Accidents médicaux non fautifs à la charge de l'ONIAM
- Modes de fonctionnement et procédures
- Voies de recours
- Partage d'expériences

Identifier la responsabilité médicale en cas de risque de pandémie

- Les mécanismes en jeu
- Quelle indemnisation ?

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



LEFEBVRE DALLOZ COMPÉTENCES – Tour Lefebvre Dalloz – 10 Place des Vosges – 92072 Paris La Défense Cedex – Tél : 01 83 10 10 10 –
src-formation@lefebvre-dalloz.fr

S.A.S. au capital de 1 000 000,00 € – RCS Nanterre 479 163 131 – Code APE : 8559A – Siret : 479 163 131 00119
N° TVA intracommunautaire : FR 394 791 631 31 – N° de déclaration d'existence : 11 75 39169 75